

TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ?

Déclaration du groupe CGT-FO

Le groupe FO salue l'initiative des rapporteurs car la question climatique s'est invitée avec force dans le débat public et, les entreprises en partie responsables des émissions de gaz à effet de serre, sont invitées, par l'opinion publique, à s'engager, sans attendre, dans la transition écologique. La France compte plus de trois millions de TPE et PME soit 99.8% du nombre total d'entreprises. Elles constituent donc un gisement potentiel de réduction d'émissions de gaz à effet de serre si elles se mobilisent. Cet avis tend à le faire avec réalisme. En effet, il ne dissimule pas que les spécificités des TPE-PME rendent difficile l'acceptation et la réalisation pratique d'une démarche d'audit reposant sur l'introduction d'une comptabilité carbone.

À l'appui de leur propos, les rapporteurs font plusieurs préconisations pour inciter les petites entreprises à franchir un premier pas, celui de la connaissance de leur émission à partir de la comptabilité carbone pour ensuite, prendre les mesures pour les réduire. Si plusieurs ne soulèvent pas d'objection, FO est hostile à la modulation des taux de Tva pour favoriser les entreprises qui seraient les moins émettrices. Comme FO l'a déjà exprimé dans cette enceinte, la fiscalité est un instrument qui ne doit pas être invoqué systématiquement et souvent sans recul, sans expertise pour influencer, corriger, transformer les comportements des acteurs économiques.

Au cas présent, la préconisation ne tient pas compte que la Tva à taux réduit s'applique déjà. De même, il est conclu un peu rapidement et d'une manière générale que les échanges marchands dans une boucle locale seraient plus vertueux. La production et le transport peuvent être réalisés dans une zone géographique de proximité sans pour autant être moins polluants. Ainsi, si l'entreprise de proximité utilise du charbon et le transport se fait à l'aide d'un vieux véhicule au diesel polluant, elle sera moins vertueuse qu'une entreprise éloignée qui produit sa propre énergie à partir de renouvelables et utilise un transport ferroviaire électrifié.

Par ailleurs, si pour FO la question environnementale est importante, car il n'y a pas d'emploi sur une planète dévastée, elle ne doit pas servir à justifier la spéculation à travers un marché aux enchères de quotas carbone et pour renforcer la fiscalité écologique, notamment la taxe carbone. Pour FO, les taxes environnementales sont injustes socialement et inefficaces à défaut d'un taux suffisamment élevé, pour influencer, notamment par les prix les préférences. FO préfère l'instauration progressive de normes qui ont montré leur efficacité.

Pour ces raisons, le groupe FO s'est abstenu sur cet avis